

Nous prôtons une Ressource Minimale pour l'Entrepreneur !

S'ils s'accordent à dire que la palette des aides aux entreprises est là, entre les différents dispositifs nationaux, régionaux, et locaux, pour certains très peu mobilisés, en revanche, le premier cercle des acteurs de l'économie de la région avance un énorme trou dans la raquette, et qui cristallise la revendication de l'entrepreneur : sa ressource mensuelle !

En lien permanent depuis le début de cette crise, Laurent Rigaud et Philippe Hourdain ont beau balayer les dispositifs, les critères, les taxes, les charges, ils arrivent à ce constat : comment prendre en charge une ressource minimale pour le chef d'entreprise en fermeture administrative ?

Salariés en chômage partiel, bénéficiaires de minimas sociaux, demandeurs d'emploi sont ou vont être sécurisés sur leur prestation, mais personne ne semble avoir pensé à l'entrepreneur !

Sentant monter l'inquiétude, et voyant poindre l'épuisement des trésoreries et réserves personnelles, ils en appellent à une intervention politique pour remettre une équité sociale, le moral des entrepreneurs étant déjà affecté face à ce manque de visibilité et à la peur du lendemain.

Mot de Laurent Rigaud, Président de la CMA Hauts-de-France :

« Mes collègues artisans sont à bout. Nous avons 16 000 entreprises artisanales fermées administrativement dans la région.

Le fond de solidarité et son montant maximal doit couvrir des charges, mais le revenu, la rémunération de l'artisan vient de son travail, du bénéfice : s'il ne peut travailler, il ne peut se rémunérer !

J'aimerais que mes collègues puissent trouver un peu d'apaisement, souffler un peu moralement, pour reprendre des forces pour affronter la bataille qui nous attend : la relance économique qui on le sait sera progressive. »

Mot de Philippe Hourdain, Président de la CCI Hauts-de-France :

« Des secteurs entiers de notre économie sont en train de s'effondrer : le commerce de proximité, les hôtels cafés et restaurants mais aussi l'événementiel, la culture, les discothèques, les loisirs...et chaque jour, nous sommes témoins de nombreuses situations de détresse...des chefs d'entreprise, des indépendants qui se retrouvent sans revenu et qui se demandent comment ils vont subvenir aux besoins de leur famille ! Il est urgent de les soulager par une mesure de ressource minimale. Il est aussi fondamental de leur redonner de l'espoir en appliquant des mesures sanitaires économico-compatibles. Nous y travaillons activement avec des représentants du monde médical. »

CONTACTS PRESSE :

Laurent RIGAUD, Président CMA Hauts de France 06 11 12 80 46

Philippe HOURDAIN, Président CCI Hauts de France, via Fanny LEFEBVRE 06 29 16 56 37